



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE SUISSE DE  
PEDAGOGIE MUSICALE SSPM-VAUD**

**Samedi 24 janvier 2009 à 17.30 h**

**au Restaurant « La Bruschetta », Avenue de la Gare 20, Lausanne**



Sont présents: du comité : Marc-Henri Aubert, président,  
Elisabeth Nagy, vice-présidente,  
Angelo Lombardo, trésorier,  
Thérèse Durrer, secrétaire,  
Lise Rapin et  
Marie-hélène Piotet, membres-adjointes.

Excusée : Sylviane Ney, malade

Membres : Loriana Brocard, Esther Nussbaumer, Josef Rychtecky, Claudine Robert, Chantal Borel, Pierre Gross, Rahel Bestgen Secretan, Elisabeth Rozeboom, Dominique Schaub, Ophélie Caillaux, Sirvart Kazandjian, Catherine Roulet, Bernard Suter, Ernesto Mayhuire, Marcia Dipold, Claire Grin, Loris Sevhonkian, Istvan Nagy, Colette Vauthey.

32 membres ont pris la peine de s'excuser : Claire-Anne Piguët, Lucette Volken, Caroline Martin, Suzanne Perrin, Nicole Chanson, Fabio Maffei, Carole De Grandi-Degoumois, André Locher, Dominique Delpierre, Françoise Berkovits, Marie-José d'Alboni, Alba Cirafici, Edmée-Angeline Sansonnens, Pierre-Alain Clerc, Katharina Begert, Liliane Flach, Catherine Bertinotti, Eliane Decostert, Bertrand Schlunegger, Yvonne Perrin, Irène Gaudibert, Jacqueline Muller, Anne Ramoni, Anne-Sylvie Schmid, Benjamin Mayan, Marie-Hélène Essade, Anne-Marie Tabachnik, Ginette Burgat, Natacha Ducret, Sergei Tcherkassov, Mireille Gaumann et Cécile Zay.

Le Président Marc-Henri Aubert ouvre la séance à 17.40 h. Il est très heureux de souhaiter la bienvenue aux 25 membres présents car il privilégie les contacts directs. Il salue particulièrement la présence de Claire Grin, membre du Comité Central qui en assure le lien avec les Groupes Romands et le Tessin. Elle nous parlera de l'ASMP. Il salue également Loris Sevhonkian, directeur du Centre Pédagogique Romand CPR qui nous présentera les activités du centre ainsi que l'état de la LEM, (Loi sur les Ecoles de Musique).

**Point 1)** : Nous nommons **Istvan Nagy** comme scrutateur de l'assemblée.

**Point 2)** : Le **procès-verbal** de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2008 a été distribué in extenso à tous les membres et publié sur le site internet. Il ne fait l'objet d'aucun commentaire, il est ainsi adopté

**Point 3)** : L'assemblée observe une minute de silence pour rendre hommage à

**Claire Buenzod** décédée le 2 octobre 2008

Claire Buenzod a fait partie du comité de 1972 à 1981. Elle fut la première femme à en occuper le poste de Présidente de 1975 à 1981. Elle a fait partie du Comité Central de 1979 à 1985. C'est elle, avec Denise Bidal qui a initié les démarches auprès de l'Etat de Vaud pour l'octroi de notre subvention.

Nous avons enregistré 5 démissions.

9 nouveaux membres sont entrés dans la SSPM-Vaud, ce sont :

François Bichsel, Lausanne (Violon)  
Serge Charlet, La Tour de Peilz (Violon)  
Alba Cirafici, La Tour de Trême (Violon)  
Carole de Grandi-Degoumois, Brent (Piano)  
Aline Glasson, Bonnefontaine (Flûte traversière)  
Eva Slongo, Lausanne (Violon et Alto)  
Klaus Slongo, Misery (Orgue)  
Angelo Acocella, Lausanne (Percussion)  
et Colette Vauthey, Lausanne (Piano) présente dans l'assemblée et que nous applaudissons.

L'effectif de la SSPM-Vaud compte ainsi 235 membres.

**Point 4) : Rapport du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes.**

Le président retrace l'activité de la SSPM-VAUD durant l'année écoulée.

Nous avons organisé nos **3 auditions habituelles**, deux pour tous degrés et une pour les élèves avancés. Depuis cette année, nous avons décentralisé nos auditions au Conservatoire de Morges et au Conservatoire de Montreux-Vevey-Riviera. L'acoustique de leurs salles est très bonne et le prix de location défie toute concurrence, principale raison de cette évolution.

Le 12 avril 2008 s'est déroulée une **audition-concert** réunissant une candidate au certificat AVCEM et 5 étudiants en niveau certificat supérieur et diplôme. Nous remercions vivement Monsieur Alphons Passeraub et les autres responsables du Centre culturel de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours à Epalinges qui ont magnifiquement organisé cette soirée.

Le 30 septembre 2008 a eu lieu notre traditionnel **concert pour étudiant(e)s professionnel(le)s** donné à l'Auditorium du Conservatoire de Montreux.

Lors de **l'assemblée des délégués du 15 mars 2008 à Berne**, notre ancienne présidente, Claire Grin, a été élue membre du Comité Central. Nous félicitons chaleureusement Claire Grin pour cette nomination et sommes très heureux qu'elle puisse ainsi représenter le canton de Vaud ce qui n'était plus arrivé depuis le mandat de Claire Buenzod dans les années 1979 à 1985. Claire Grin fait également le lien avec les autres sections romandes et le Tessin et accomplit un excellent travail.

Les **examens de degrés** ont eu lieu en mai et juin 2008. Ils ont réuni 50 élèves préparés par 19 professeurs. Ont obtenu le certificat de fin d'études secondaires : Vanessa de Luze de la classe de violon d'Anne-Marie Jaquerod, Joëlle Graz de la classe de violoncelle d'Elisabeth Nagy, Brigitte Dittus, Sue Elsworth et Kathrin Trippel de la classe de chant de Dominique Delpierre et Alice Goodmann de la classe de chant de Rahel Bestgen-Secretan. Isabel Nicod de la classe de violon d'Anne-Marie Jaquerod a obtenu le certificat d'études non professionnelles délivré par l'AVCEM.

L'**audition-palmarès** a eu lieu le 24 juin 2008 pour la 3<sup>ème</sup> fois à la Salle d'audition de la Maison de Mme de Warens au Conservatoire de Vevey-Montreux-Riviera. Nous sommes toujours enchantés de cet endroit bien aéré et très convivial.

La **séance post et pré-examens** du 28.06.08 a permis des discussions très fructueuses.

A la suite de cette séance le comité s'est réuni pour préparer la **rencontre du 4 juillet en vue de la consultation avec Madame Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture DFJC**. Une délégation du comité s'y est rendue, à savoir, le président, Marc-Henri Aubert, la vice-présidente, Elisabeth Nagy, la secrétaire, Thérèse Durrer et Marie-Hélène Piotet, membre-adjoint. Il y avait fort longtemps que la SSPM-Vaud n'avait pas eu de contacts directs avec l'Etat de Vaud et d'entretiens avec un conseiller ou une conseillère d'Etat. Le président a saisi cette occasion pour présenter la SSPM qui ne semble pas être assez connue.

L'opinion publique sur la profession, considérée comme « à peine un métier » en 1942 n'a pas beaucoup changé depuis pour certaines catégories de la population, dont les milieux patronaux notamment. Ceux-ci ne comprennent toujours pas pourquoi il faudrait subventionner les écoles de musique puisqu'il s'agit d'un loisir. En ce qui nous concerne, nous ne venons pas en demandeur de subvention au même titre que les écoles de musique. Nous avons été sollicités pour donner notre opinion sur l'avant-projet de loi sur les écoles de musique et nous avons affirmé notre soutien aux positions de l'AVEM-SSP. Toutefois, nous précisons que nous demandons à être reconnus comme partenaire dans le futur paysage de l'enseignement musical vaudois, à sauvegarder et resserrer les liens avec les écoles officielles, en particulier nos relations avec l'AVCEM ou toute structure qui la remplacerait. Nous saisissons cette occasion pour remercier le DFJC pour la couverture du déficit de nos examens qu'il nous octroie chaque année. Nous mentionnons aussi que nous serions très reconnaissants de voir notre subvention augmentée pour nous permettre de couvrir d'autres frais de fonctionnement. Madame Lyon ne nous a pas laissés sans espoir à ce sujet et nous a assurés qu'elle nous reverrait.

Lors de la **conférence des présidents** les 6 et 7 septembre 2008 à Aarau le président a présenté le nouveau Centre Pédagogique Romand CPR de l'ASMP avec ses activités passées et futures. Il a expliqué en détail les aspirations que nous avons à collaborer avec d'autres sections de la Romandie (y compris Berne et Bienne-Jura) et d'autres centres musicaux dont le Conservatoire de musique de Montreux-Vevey-Riviera dans le domaine de la formation continue et des concerts pour étudiants professionnels ou jeunes professionnels. Les bases de cette collaboration ont été jetées lors **d'une rencontre historique qui a eu lieu le 3 juillet entre les présidents et présidentes de sections romandes**, la présidente centrale Brigitte Scholl, Monique Buunk-Droz, directrice des examens (ASMP-SSPM) pour la Suisse Romande et Loris Sevhonkian, directeur du CPR.

D'autre part, la SSPM-Vaud a accepté, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive d'être partenaire du CPR-ASMP et se réjouit de collaborer dans plusieurs domaines, en particulier celui de la **formation continue**. Elle a soutenu financièrement l'impression de la brochure de présentation qui a été envoyée à tous les membres. Elle a également contribué financièrement à la conférence de notre membre Marcia Dipold, sur l'enseignement du piano au mal voyants ou non-voyants.

Le président adresse les remerciements d'usage au **DFJC qui nous a octroyé une subvention de Fr. 5'861.30** sur la base de nos comptes que nous devons présenter chaque année. Cette subvention couvre une partie des frais de nos examens.

Il remercie également M. Jean-François Antonioli, président-exécutif de l'Institut de Ribaupierre, qui nous a loué la grande salle pour une audition et les examens de chant.

M. Jean-Claude Reber, Directeur du Conservatoire de Montreux-Vevey-Riviera qui met à notre disposition des locaux et des salles de grande qualité pour un prix très modique. Les mêmes remerciements et même remarques s'adressent également à M. Demetriadès, Directeur du Conservatoire de Morges qui nous a loué son Grand Studio pour l'audition de novembre 2008.

Le président poursuit son rapport en nous présentant les motifs de son départ. Il est entré au comité en 2000 et a accepté la présidence de la SSPM-Vaud 2 ans plus tard. Il lui semble que le moment est venu de confier la barre du navire à quelqu'un d'autre. Malgré les difficultés inévitables inhérentes à une telle charge, il gardera un très bon souvenir de cette période, son travail ayant été grandement facilité par une équipe très bien soudée et enthousiaste. Il considère ces années passées au contact de la vie associative de la SSPM-Vaud comme un enrichissement intérieur. Il restera motivé et intéressé par le développement de notre section et continuera à s'intéresser à nos diverses manifestations.

Suit un moment très émouvant : le président remercie personnellement, avec quelques mots aimables, chaque membre du comité. Il offre un beau bouquet de fleurs aux dames et une bouteille à Angelo notre caissier. La secrétaire, au nom du comité, adresse également quelques mots de remerciements, assortis d'une enveloppe, pour l'esprit d'initiative, la ténacité et le travail efficace du président sortant.

**Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes:** Notre trésorier, **Angelo Lombardo**, nous remet le bilan, toujours aussi clairement et agréablement présenté. Les finances sont particulièrement saines. Nous avons même un excédent de Fr. 1'419.60. La réserve d'exploitation nous permet de couvrir les dépenses courantes sans soucis.

Les comptes, parfaitement tenus, ont été vérifiés par Natacha Ducret et Claire Grin qui nous présente le **rapport des vérificatrices**. Elles ont constaté la parfaite tenue des comptes et propose à l'assemblée de donner décharge au caissier avec remerciements pour le travail accompli. Les comptes et le rapport de vérification sont acceptés à l'unanimité.

**Point 5) : Election complémentaire au comité.** En remplacement de Marc-Henri Aubert, président démissionnaire, nous présentons la candidature de **Marie-Hélène Piotet-Grin**, entrée au comité l'année passée. Marc-Henri Aubert nous rappelle les qualifications de Marie-Hélène Piotet.

Elle a obtenu le diplôme d'enseignement au Conservatoire de Fribourg et le prix de virtuosité au Conservatoire de Lausanne. Elle est également titulaire d'un certificat d'études de chant. Elle enseigne au COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et elle fait partie de son comité de fondation. Elle a également dirigé le centre de Nyon.

Elle accepterait d'assumer la présidence avec toutefois, une restriction concernant la présidence 2009-2010 : pour des raisons professionnelles, Marie-Hélène Piotet demande au président sortant d'accepter de prolonger son mandat jusqu'à fin juin 2009. Elle se rendra néanmoins à l'Assemblée des Délégués en mars 2009. Marc-Henri Aubert accepte de remplir cette fonction de présidence par intérim et présidera le jury aux examens de mai-juin 2009.

A la demande de l'assistance, nous procédons à l'élection à main levée. **Marie-Hélène Piotet est élue par acclamation à l'unanimité.**

**Point 6) : Election des vérificateurs des comptes.** Sont élues : **Natacha Ducret 1<sup>ère</sup> vérificatrice, Nicole Chanson 2<sup>ème</sup> vérificatrice et Rahel Bestgen-Secretan, suppléante.** Nous les remercions de bien vouloir accepter ce mandat.

**Point 7) :** L'Assemblée entérine la **nomination des experts** suivants pour la session d'examens 2009 :

Examens de degrés :

Claudine Pignolet, Martigny, piano  
Brigitte Scholl, Berne, chant  
Mireille Mercanton, Gy, violon  
Magdalena Morosanu, Lausanne, violoncelle

Certificat supérieur, niveau II : Denis Battais, Neuchâtel, guitare

Certificat supérieur, final : Rachel Szekely , Grand-Lancy et  
Jean-Luc Follonier. Sion, chant  
Jeanne Gollut, Le Mont-Pélerin et  
Nicole Wanner-Andris, Zürich, flûte de pan

Personne n'ayant une autre idée, rien n'est changé pour le **choix des morceaux imposés**. Les professeurs de chant se réunissent pour choisir les morceaux imposés convenant aux tessitures des candidats. Pour les autres disciplines, nous nous référons à ceux du Conservatoire de Lausanne.

La **commission d'examens** est composée du président et de la secrétaire.

**Point 8) : La cotisation annuelle** est inchangée soit : Fr. 150,-- (Fr. 100,-- pour le Comité Central et Fr. 50,-- pour la SSPM-Vaud.

**Point 9) : Propositions du comité** – Le Président rappelle les dates de nos prochaines manifestations. Elles ont fait l'objet d'une circulaire envoyée le 27 août 2008 à tous les membres. Ces dates figurent également sur notre site internet. A signaler, toutefois, un **concert-audition pour les candidats au certificat AVCEM, le 3 avril 2009** à la salle culturelle de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours à Epalinges pour deux élèves de violon d'Anne-Marie Jaquerod et un élève de piano de Marcia Dipold.

Cette année, nos examens de degrés se dérouleront particulièrement tôt en raison de la date de l'Ascension et de la Pentecôte.

Nous aurons, en outre, **3 récitals publics pour le final du certificat supérieur**, pour 2 candidates de la classe de chant de Sirvart Kazandjian et 1 candidate de flûte de pan de la classe de Michel Tirabosco. Ils auront lieu le **6 juin 2008 dans le Grand Studio du Conservatoire de Morges.**

Pour la **formation continue** le comité se réserve le droit d'organiser un séminaire ou une conférence. Nous continuerons le partenariat avec le CPR et subventionnerons partiellement une nouvelle manifestation durant la saison 2009-10.

Le président passe la parole à **Lorris Sevhonkian, président de l'AVEM-SSP** qui nous fait un exposé sur l'état des travaux concernant la loi cantonale sur l'enseignement de la musique. Etant donné que les événements se sont précipités ces derniers temps et que rien n'est encore acquis, nous résumons l'intervention de Lorris Sevhonkian.

L'AVEM-SSP a fait un énorme travail de rencontre avec des parlementaires, tous partis confondus, les directeurs des écoles de musique du canton et l'AVCEM. L'avant-projet de loi est sorti le 18 avril 2008 et a été soumis à consultation publique. L'Etat a fourni un questionnaire auquel la SSPM-Vaud, les écoles de musique et les instances politiques ont répondu. Cette consultation a révélé un consensus favorable autour de l'avant-projet moyennant certaines retouches comme l'élévation de l'âge du droit au subventionnement et l'assouplissement de la territorialité.

Les milieux professionnels ont réagi favorablement mais la réaction des communes est beaucoup plus froide. Elles entrent en matière sur le principe mais ne veulent pas en payer le prix. Ce blocage est bien relayé par le patronat et les partis politiques de droite ce qui fait tomber les négociations dans un débat idéologique dont personne ne veut. Les réticences communales et patronales peuvent être résumées ainsi : demander à l'Etat de payer davantage, ne faire payer que les communes concernées, une petite participation des autres communes pouvant être envisageable, supprimer les structures que souhaitent mettre en place l'Etat au niveau cantonal. Raisons évoquées : trop de technocratie, volonté négative de centraliser, coût, baisser l'enveloppe globale de la subvention, faire payer davantage les parents que ce qui est prévu dans l'avant-projet, reconnaître les professeurs non titrés, éviter l'harmonisation des cursus etc. Les communes ont donc exigé un projet revu à la baisse et ont demandé le gel des travaux en cours.

Certes, l'Etat a octroyé une aide d'urgence de 1,5 millions versée en 2007 et 2008. C'est une bonne chose mais il ne faut pas que cette aide d'urgence se pérennise et donne l'illusion aux parlementaires que cette somme permet aux écoles de « tenir le coup » encore quelques années. Un postulat a été déposé qui demande de prendre en compte deux éléments laissés en arrière-plan jusqu'à maintenant : « le principe des trois tiers » (pour lequel la SSPM-Vaud avait répondu favorablement) et « le système Riviera ». Le principe des trois tiers signifie que la clé de répartition de la subvention aux écoles de musique est répartie équitablement entre Etat, communes et parents. Le système Riviera signifie que les communes versent un montant inférieur à 10 Fr. par habitant et contribue au financement de chaque élève inscrit. Ce mode de calcul devrait avoir plus de chance d'aboutir que la proposition actuelle de 25 Fr. par habitant. Ce projet a été élaboré avec l'aide de Jean-Claude Reber, directeur du conservatoire de Montreux-Vevey-Riviera. Cela montre que les efforts entrepris en commun par les enseignants et les directions ont de meilleures perspectives avec évidemment l'engagement des députés qui les soutiennent.

Lorris Sevhonkian relate enfin le rassemblement organisé le samedi 6 décembre dernier qui a réuni 150 professeurs à la Place de La Palud. Cette manifestation était un moment fort elle a été couverte par les médias, la TSR, TVRL, La Liberté, 24 Heures, 20 Minutes, le Matin Bleu et la RMS (Revue Musicale Suisse). Ce genre d'action encourage les parlementaires qui essaient de faire aboutir le dossier. Lorris Sevhonkian termine en encourageant toutes les démarches qui peuvent faire avancer la cause de l'enseignement de la musique dans le Canton. Nous remercions Lorris Sevhonkian pour son exposé.

La parole est donnée à **Claire Grin, membre du Comité Central** qui nous fait un exposé sur la **situation de l'ASMP** en prévision de la votation à l'Assemblée des Délégués du 28 mars 2009.

L'Académie Suisse de Musique et de Pédagogie Musicale, fondée en 2005, avait reçu de la SSPM le mandat de mettre sur pied une formation professionnelle de type HEM, qui se ferait dans le cadre d'un partenariat avec la Haute Ecole Kalaidos. Cette entreprise répondait à une demande pressante de la part des étudiants, souhaitant voir les diplômés bénéficier de la même reconnaissance que ceux des HEM.

La Direction, associée à des groupes de travail, a élaboré un projet d'études Bachelor of arts et ébauché des plans de programme de formation Master of Arts en Pédagogie musicale et en Performance musicale. En même temps, les centres régionaux de musique et de pédagogie musicale ont été ouverts à Aarau et Vevey-Montreux.

Malheureusement la recherche de fonds indispensables à la réalisation du projet, malgré le recours à des spécialistes, n'a pas abouti et les 300' à 500'000 fr. requis pour permettre son démarrage, n'ont pas été trouvés.

Le Conseil de fondation a tenté de demander une garantie de déficit auprès des professeurs accrédités mais ces derniers, dans un sondage collectif, ont répondu de manière insuffisante à l'appel. En conséquence, le Conseil de fondation a démissionné dans sa presque totalité et a déposé son mandat pour le 12.03.09. Il a décidé de « redonner sa mission d'ancrage de la formation professionnelle SSPM à sa fondatrice la SSPM ».

Le 10 janvier 2009, à Olten, l'Assemblée du corps enseignant a dû se prononcer sur un certain nombre d'options et en a retenu deux qui seront présentées à l'AD 2009 :

1. Nouveau démarrage du projet HEM dans le but d'offrir des diplômes de type Master reconnus officiellement.
2. Poursuite des études SSPM – qualitativement améliorées – sans reconnaissance officielle.

Il se pourrait que l'on propose aussi l'interruption de toute formation professionnelle à l'AD. L'opinion des étudiants devrait y être également présentée.

L'Association de soutien à la Formation musicale professionnelle privée, à laquelle on doit d'avoir évité un effondrement général, recommande la poursuite du projet HEM. Le Comité Central enverra des informations à l'intention des délégués.

Quelle que soit la forme choisie, les délégués devront garder à l'esprit le fait que la formation SSPM a un caractère historique, car elle existe depuis près de 100 ans. Elle permet des études personnalisées, pour des personnes ayant une famille, une activité professionnelle autre, ou encore ayant dépassé la limite d'âge. Cette originalité doit être préservée.

Nous remercions Claire Grin. Le comité se réunira avant le 28 mars pour étudier les documents que nous recevrons en vue de la votation à l'AD. Rappelons que les délégués de la SSPM-Vaud sont : Marie-Hélène Piotet, Marc-Henri Aubert, Lise Rapin et la secrétaire.

**Point 10) :** Il n'y a pas de propositions individuelles.

**Point 11) : Divers.** Elisabeth Nagy lance un appel pour la Fête de la musique le 21 juin prochain à Lausanne. Les organisateurs souhaiteraient plus de musiciens classiques. Un appel est donc lancé à l'intention des groupes de musiciens. Les inscriptions sont prises sur [www.lausanne.ch/fetedelamusique](http://www.lausanne.ch/fetedelamusique)

La séance est levée à 19.40 h. Un grand nombre de participants a pris part à l'apéritif offert par la SSPM-Vaud. Nous remercions le Restaurant La Bruschetta pour l'excellence de son service. Une quinzaine de membres sont restés pour le repas qui nous a permis de continuer nos discussions dans une ambiance agréable et chaleureuse.

La secrétaire : Thérèse Durrer